



## OBJECTIF 7 : Préserver l'environnement

### LES FAITS

- » L'eau potable est devenue accessible à quelque 1,6 milliard de personnes depuis 1990. À ce rythme, le monde devrait atteindre la cible de l'OMD 7 concernant l'eau potable. Mais 1 milliard d'individus n'y a toujours pas accès, et 2,5 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement de base.
- » À l'heure actuelle, seules 22 pour cent des zones de pêche ont une gestion durable dans le monde, contre 40 pour cent en 1975. En dépit de leur importance pour la viabilité des stocks de poissons et la subsistance des habitants des zones côtières, seulement 0,7 pour cent des océans de la planète, soit environ 2 millions de kilomètres carrés, sont protégés.
- » Quelque 2,4 milliards de personnes ne disposent pas de moyens modernes pour la cuisson et le chauffage et 1,6 milliard n'ont pas accès à l'électricité.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les **changements climatiques** accentuent les catastrophes naturelles, y compris les manifestations climatiques extrêmes, les marées de tempêtes, les inondations et les sécheresses. Il est crucial pour les stratégies de développement d'incorporer des mesures qui renforcent la résilience des communautés, par le biais du développement économique, de la diversification des revenus, et du renforcement des défenses naturelles, des infrastructures protectrices et de la préparation aux catastrophes. Même si aucune région n'échappe complètement aux impacts négatifs du changement climatique, l'Arctique, les petites îles, les immenses deltas d'Asie et d'Afrique, et la région africaine dans son ensemble, paraissent particulièrement vulnérables à cause de leur haut degré d'exposition aux effets du changement climatique, des capacités limitées de leurs populations à s'adapter aux conséquences, ou des deux à la fois.

La consommation de **l'eau** a augmenté à un rythme plus de deux fois plus rapide que le taux de croissance de la population au cours des cent dernières années. Si l'on ne peut parler actuellement de pénurie d'eau au niveau planétaire, près de 2,8 milliards de personnes, représentant plus de 40 % de la population mondiale, vivent dans des bassins fluviaux caractérisés par une forme ou une autre de déficit des ressources en eau. Plus de

1,2 milliard d'entre elles vivent dans des conditions de pénurie physique d'eau, qui se produit quand plus de 75 pour cent de l'eau est extraite d'un cours d'eau. Comme elles sont généralement responsables de la collecte et de la gestion de l'approvisionnement en eau du ménage, les femmes souffrent particulièrement de la pénurie d'eau salubre et de services d'assainissement inadéquats dans plusieurs régions du monde.

Les tendances actuelles donnent à penser qu'en moyenne, le monde pourra atteindre la cible consistant à réduire de moitié le pourcentage de sa population qui n'a pas accès à une **eau potable salubre**, mais non celle qui vise l'accès à de **meilleures installations sanitaires**. La proportion d'individus utilisant des sources améliorées d'eau potable n'est que de 58 pour cent en Afrique subsaharienne, mais elle est beaucoup plus élevée en Asie de l'Est (88 %) et de l'Ouest (90 %) et en Afrique du Nord (92 %). De grandes disparités subsistent en ce qui concerne l'accès à de meilleures installations sanitaires, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ayant pris un énorme retard.

Pour combler le fossé entre les tendances actuelles et celles fixées pour la réalisation de l'OMD 7 concernant l'eau et l'assainissement, il faudrait dépenser au moins 10 milliards de dollars par an, en recourant à des technologies peu coûteuses et viables.

Grâce à la création de boisements, à la remise en état des paysages et à l'expansion naturelle des forêts, **la déforestation** d'environ 13 millions d'hectares par an s'est soldée par une diminution nette de quelque 7,3 millions d'hectares de zones forestières par an pendant la période 2000-2005, contre 8,9 millions d'hectares par an au cours de la décennie précédente. Le taux de déforestation a été particulièrement rapide dans certaines des régions connaissant la plus grande diversité biologique et dans des écosystèmes forestiers de première venue, notamment en Asie du Sud-Est, en Océanie, en Amérique latine et en Afrique subsaharienne.

Les **ressources halieutiques** sont de plus en plus surexploitées, ce qui représente une menace pour la source la plus importante de protéines animales pour des milliards d'êtres humains. L'augmentation de la pêche industrielle à grande échelle et l'absence de réglementation efficace en matière d'accès aux zones de pêche ne font qu'exacerber le problème.

L'accès à des services abordables procurant une **énergie** propre et moderne est peu répandu. Dans beaucoup de pays en développement, les femmes sont les principales utilisatrices de sources d'énergie comme le

bois, la bouse et les déchets agricoles, et c'est à elles que revient la charge de s'en procurer. Les femmes et les enfants sont aussi plus souvent sujets à des maladies respiratoires liées à l'utilisation de combustibles solides.

Même si la cible visant à améliorer sensiblement les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de **taudis** d'ici 2010 était atteinte, ce chiffre ne représente que dix pour cent de la population totale des bidonvilles, laquelle devrait tripler pour atteindre 3 milliards d'ici 2050, si elle maintient son rythme de croissance actuel.

## CE QUI A MARCHÉ

1. Le Protocole de Montréal (1987) a permis d'éliminer progressivement 96 pour cent de toutes les substances nocives pour l'ozone. Ce succès quantitatif pour la protection de la couche d'ozone est aussi très favorable au climat, car nombre de substances qui appauvrissent la couche d'ozone et dont l'utilisation est réglementée conformément au Protocole sont également des gaz à effet de serre actifs. Selon des estimations, sans l'effort consenti partout dans le monde pour protéger la couche d'ozone, l'effet de serre des émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone aurait été équivalent aux émissions de dioxyde de carbone, qui constitue actuellement le gaz à effet de serre contribuant le plus à l'évolution du climat. En septembre 2007, les gouvernements ont pris acte de ce double avantage, tant pour la couche d'ozone que pour l'évolution du climat, en convenant de raccourcir de 10 ans ou moins l'échéancier pour la date de l'élimination finale des hydrochlorofluorocarbures (HCFC), la substance appauvrissant la couche d'ozone la plus couramment utilisée.
2. Il y a quelques décennies, le Service des forêts du **Pakistan** a commencé à planter des rangées d'arbres (appelées rideaux brise-vent) le long des routes et des canaux dans la région du Thal, pour les protéger des vents de sable. Cette initiative avait pour but de convertir ce vaste désert de dunes de sable en une terre agricole fertile, d'améliorer la production agricole, de même que les conditions de vie, en créant des emplois. Les agriculteurs étaient invités à planter des rideaux brise-vent sur leurs propres terres, avec un apport gouvernemental minime. D'énormes portions de désert ont ainsi été mises en valeur, comme le prouvent les plantations d'arbres à grande échelle effectuées pour protéger de grandes zones cultivées et irriguées. Environ 30 pour cent des 2,5 millions d'hectares que compte le désert du Thal ont ainsi été rendus à la culture. Au **Niger**, des centaines de milliers d'habitants des zones rurales ont également amélioré leurs moyens de subsistance et réduit leur vulnérabilité à la sécheresse en reboisant à grande échelle, un mouvement accéléré par des réformes comme le transfert de la propriété des arbres de l'État aux communautés.
3. Les aires marines protégées contribuent à la préservation de la faune et de l'habitat océaniques et permettent le développement de pêcheries durables. Les études menées par Nature Conservancy et le World Wildlife Fund (WWF) montrent que ces zones protégées améliorent la taille et la quantité des captures et créent des emplois dans le secteur touristique, puisque les récifs coralliens attirent un nombre croissant

d'amateurs de plongée libre ou en profondeur. Aux **îles Fidji**, un réseau d'aires marines protégées géré localement a permis une amélioration des revenus sur place de l'ordre de 35 pour cent en trois ans. Ce sont souvent les femmes qui se chargent de la collecte sur les récifs et elles tirent un profit financier de la vente des fruits de mer récoltés juste en-deçà de la zone protégée. Dans l'aire marine protégée de Bunaken, en **Indonésie**, le secteur touristique a permis la création d'emplois pour les villageois. Le récif-barrière du **Bélize**, en Amérique centrale, peut aussi être cité comme un endroit où la faune des zones marines protégées a permis la création d'emplois et attiré plus de touristes.

## QUE FAUT-IL FAIRE ?

- » Veiller à la préservation et la gestion efficaces pour remédier à la perte des ressources naturelles et réduire de façon significative la perte de biodiversité.
- » Lancer des programmes et initiatives à grande échelle pour des résultats environnementaux en faveur des pauvres.
- » Investir pour fournir de l'électricité et des combustibles de cuisson propres à de larges segments de la population mondiale qui sont encore privés de tels services.
- » Développer des systèmes de gestion des ressources naturelles et des écosystèmes qui soient participatifs et favorables aux pauvres.
- » Introduire des mécanismes de financement novateurs pour accroître de façon significative le financement en faveur de l'environnement.
- » Introduire des mesures/mécanismes destinés à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre.
- » Conclure les négociations pour garantir un résultat satisfaisant de la Convention-Cadre sur les changements climatiques d'ici la fin 2009.
- » Améliorer les programmes d'adaptation climatique et réduire l'impact négatif des changements climatiques, en particulier dans les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés.
- » Promouvoir des technologies favorables au climat et d'adaptation aux changements climatiques.
- » Promouvoir de façon sélective le développement des biocarburants en se basant sur la comparaison au niveau mondial des taux de rendement énergétique et sur l'impact des différentes options sur la terre, l'eau, la déforestation et les prix des denrées alimentaires.
- » Augmenter les dépenses en matière d'eau et d'assainissement pour passer de 0,5 à au moins 0,10 pour cent du PNB, afin de garantir un accès nettement plus important.
- » Adopter une approche holistique et participative pour la gestion des ressources halieutiques.
- » Procéder à des réaménagements à plus grande échelle des taudis et investir dans des logements décentes et abordables pour les pauvres, notamment les femmes.
- » Proposer de fortes incitations et un appui financier pour la gestion participative et durable des forêts et les pratiques de préservation.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter [mediainfo@un.org](mailto:mediainfo@un.org) ou consulter [www.un.org/french/millenniumgoals/](http://www.un.org/french/millenniumgoals/), notamment sur les sources de cette fiche d'information.